

LES COMPARTIMENTS GLOBAL DE LA SICAV BNP PARIBAS B STRATEGY

FLASH INVEST
Document
Promotionnel
Février 2019



ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)



Description
OPC de type
fonds de fonds



**Répartition
du risque**
Pas de protection
du capital

Vous aimeriez viser le rendement potentiel d'un portefeuille global sans avoir à en assurer la gestion vous-même. Vous recherchez donc une formule de placement simple, transparente et adaptée à votre perception personnelle de l'investissement.

Dans cette optique, les compartiments Global de la sicav belge BNP PARIBAS B STRATEGY vous proposent:

- le potentiel de rendement d'un portefeuille mixte (composé de diverses catégories d'actifs), investi à l'échelle mondiale;
- la possibilité de choisir la répartition de portefeuille la plus adaptée à votre tolérance au risque financier;
- une large diversification géographique et sectorielle;
- une gestion active et souple par des professionnels de l'investissement.

LE POTENTIEL D'UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ

Le succès d'une stratégie d'investissement ne dépend pas uniquement du bon timing d'achat des titres en portefeuille. Une diversification réfléchie et cohérente est essentielle afin d'optimiser le rendement et de réduire le risque global du portefeuille.

Pour être efficace, cette diversification doit s'appliquer à différents niveaux:

- entre les **différentes catégories d'actifs**: répartition entre actions, obligations, liquidités, immobilier, matières premières,...;
- au sein d'une **même catégorie d'actifs**: répartition entre zones géographiques, entre secteurs d'activité, entre émetteurs obligataires de diverses qualités, entre actions de petite, moyenne ou grosse capitalisation boursière, entre différents styles de gestion pour les investissements via des fonds,...

Mais si une bonne diversification et une gestion active présentent des atouts évidents, leur mise en œuvre peut s'avérer compliquée. Pour l'investisseur particulier, le recours à un organisme de placement collectif (OPC) peut constituer une alternative intéressante.

Une solution confortable pour tout investisseur

Si vous n'avez pas l'envie, l'expérience ou le temps de composer un portefeuille et d'en assurer le suivi, les compartiments Global de la sicav belge BNP PARIBAS B STRATEGY vous offrent une **solution "sur mesure" et "prête à l'emploi"**.

En optant pour un de ces compartiments, vous déléguez à une équipe de professionnels le soin de gérer un portefeuille mixte, diversifié à l'échelle mondiale.



BNP PARIBAS
FORTIS

La banque
d'un monde
qui change

LES COMPARTIMENTS BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL

OBJECTIFS

Les compartiments Global de la sicav de droit belge BNP PARIBAS B STRATEGY visent à assurer une valorisation aussi élevée que possible et une large répartition des risques.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

De type "fonds de fonds", les compartiments Global investissent, chacun dans des proportions qui lui sont propres (voir tableau ci-dessous), dans des parts d'autres organismes de placement collectif, eux-mêmes investis en actions, obligations et/ou investissements alternatifs.

Les investissements sont réalisés au niveau mondial.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Parmi un large univers d'OPC, le gestionnaire choisit les fonds qui lui permettront de concrétiser les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs.

Chacun des 5 compartiments Global répond à un **profil de risque distinct**, déterminé par la **répartition entre les différentes classes d'actifs**. Dans le cadre d'une gestion active, le gestionnaire peut, en fonction des conditions de marché et de ses prévisions, s'écarter de cette répartition de base, mais toujours en restant dans les limites qui lui sont imposées.

Fonds, OPC, sicav...

Communément désignés sous le nom de "**fonds**", les organismes de placement collectif (**OPC**) en valeurs mobilières (**OPCVM**) sont des structures assurant la gestion collective de capitaux apportés par des investisseurs. Les fonds recueillent les capitaux et les investissent collectivement dans des valeurs mobilières. Les plus connus sont les sociétés d'investissement à capital variable (**sicav**) et les fonds communs de placement (FCP). Un **fonds de fonds** est un fonds dont le portefeuille est lui-même investi dans d'autres fonds.

Les **investissements alternatifs** consistent en des parts d'OPC visant un rendement absolu (positif quelles que soient les conditions de marché) ou en instruments financiers permettant une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

Le compartiment peut recourir, de manière facultative et marginale, à l'utilisation d'instruments financiers dérivés tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs de placement. En règle générale, ces instruments servent à répliquer la performance de certains actifs ou à neutraliser les risques inhérents à des investissements dans certains actifs. Leur utilisation n'entraîne pas une augmentation du risque en soi.

Compartiment Global	Répartition de base				Limites à respecter			
	Actions	Obligations	Invest. alternatifs	Liquidités	Actions	Obligations	Invest. alternatifs	Liquidités
Conservative	0%	100%	0%	0%	0%-5%	0%-100%	0%-15%	0%-100%
Defensive	21,5%	68%	10,5%	0%	0%-30%	30%-90%	0%-30%	0%-70%
Neutral	47%	37%	16%	0%	25%-65%	15%-55%	0%-35%	0%-60%
Dynamic	68,5%	10,5%	21%	0%	40%-90%	0%-40%	0%-40%	0%-50%
Aggressive	79%	0%	21%	0%	45%-100%	0%-25%	0%-40%	0%-50%

DOCUMENTATION

La documentation se compose du prospectus d'émission et du dernier rapport périodique de la sicav **BNP PARIBAS B STRATEGY** et des documents d'informations clés pour l'investisseur spécifiques aux différents compartiments **Global**. Ces documents sont gratuitement disponibles, en français et en néerlandais, dans toute agence de BNP Paribas Fortis qui assure le service financier ainsi que sur le site <http://www.bnpparibas-am.be>.

Avertissement: avant toute décision d'investissement, l'investisseur est tenu de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur et du prospectus d'émission.

PLAINTES

Toute plainte à propos de nos produits et/ou services d'investissement est à adresser par courrier à BNP Paribas Fortis SA - Service **Gestion des plaintes** - Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles ou par e-mail via gestiondesplaintes@bnpparibasfortis.com

Si la solution proposée ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser votre plainte par courrier à **Ombudsfin** - Ombudsman en conflits financiers - North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 (Bte 2), 1000 Bruxelles ou par e-mail via ombudsman@ombudsfin.be

La valeur nette d'inventaire des différents compartiments est calculée chaque jour ouvrable bancaire et publiée sur le site www.beama.be/fr > Valeurs nettes d'inventaire.

PRINCIPAUX RISQUES

liés à un investissement dans les compartiments BNP PARIBAS B STRATEGY Global

Variable dans le temps, le risque de chacun des compartiments Global fluctue en fonction des pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs (actions, obligations, investissements alternatifs et liquidités).

- **Risque de rendement et de capital:** il n'existe aucune garantie quant à la réalisation des objectifs du compartiment. L'investisseur doit être conscient que la valeur de son investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse. En cas de rachat (vente) à un moment défavorable, son capital initialement investi (hors frais) pourrait donc ne pas lui être totalement restitué.
- **Risque de crédit:** ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements. La révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations (indirectement) reprises dans le portefeuille, ce qui impactera la performance du compartiment.
- **Risque de taux d'intérêt:** la valeur d'un investissement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Ceux-ci peuvent être influencés par nombre d'éléments ou d'événements comme les politiques monétaires, le taux d'escompte, l'inflation... L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence la diminution de la valeur des investissements en instruments obligataires et titres de créance existants.
- **Risques liés aux marchés d'actions:** les fluctuations des valeurs nettes d'inventaire des organismes de placement collectif investis (indirectement) en actions sont étroitement liées aux fluctuations de cours des actions reprises en portefeuille, notamment imputables à des informations négatives relatives aux sociétés émettrices des actions ou au marché. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme et peuvent avoir un impact négatif sur la performance globale du compartiment.
- **Risque de liquidité:** des investissements faits dans le compartiment peuvent devenir illiquides en raison d'un marché trop restreint. Un manque d'acheteurs peut entraîner la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment désiré.

Le prospectus d'émission de la sicav belge BNP PARIBAS B STRATEGY et les documents d'informations clés pour l'investisseur des différents compartiments Global décrivent conjointement l'ensemble des risques que comporte un investissement dans ces compartiments.

INDICATEUR DE RISQUE

Calculé par BNP Paribas Asset Management, l'indicateur de risque représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de cinq ans. Il est revu au moins une fois par an et peut donc évoluer dans le temps. Cet indicateur ne constitue ni un objectif ni une garantie. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir. L'indicateur le plus faible n'implique pas qu'un placement soit sans risque.



PLUS LE RISQUE EST ÉLEVÉ, PLUS L'HORIZON D'INVESTISSEMENT RECOMMANDÉ EST LONG

BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL CONSERVATIVE



L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec une très forte proportion d'actifs moins risqués en regard d'une très faible proportion d'actifs risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL DEFENSIVE



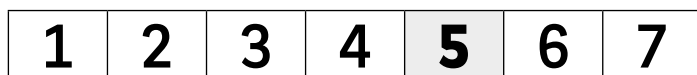
L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec une importante proportion d'actifs moins risqués et une faible proportion d'actifs risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL NEUTRAL



L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec un bon équilibre entre actifs risqués et actifs moins risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL DYNAMIC



L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec une forte proportion d'actifs risqués en regard d'une faible proportion d'actifs moins risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL AGGRESSIVE



L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec une très forte proportion d'actifs risqués en regard d'une très faible proportion d'actifs moins risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

LES COMPARTIMENTS BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL

en un coup d'œil

DESCRIPTION **Global Conservative, Global Defensive, Global Neutral, Global Dynamic** et **Global Aggressive** sont des compartiments de la sicav de droit belge **BNP PARIBAS B STRATEGY**, sans échéance prédéterminée ni protection du capital.

Société de gestion: BNP Paribas Asset Management Belgium.
Service financier: BNP Paribas Fortis.

Actions de capitalisation et de distribution de la catégorie "Classic"

Compartiment	Capitalisation	Distribution
Global Conservative	BE0146932745	BE0146933750
Global Defensive	BE0146934766	BE0146935771
Global Neutral	BE0146936787	BE0146937793
Global Dynamic	BE0163304539	BE0163305544
Global Aggressive	BE0935066838	BE0935065822

SOUSCRIPTION Souscription possible chaque jour bancaire ouvrable (avant 16 h), sur base de la valeur nette d'inventaire. Souscription minimale: 1 action.
 Remarque: dans le cadre d'un Flexinvest, la souscription peut être fractionnée jusqu'à 0,001 action.

Les compartiments BNP PARIBAS B STRATEGY Global peuvent être souscrits via **Flexinvest**. Flexinvest est un plan d'investissement proposé par BNP Paribas Fortis, en tant que promoteur. Flexinvest associe la facilité d'une épargne automatique aux avantages d'investir dans un fonds d'investissement. Il constitue ainsi la solution idéale pour investir régulièrement des petits montants. Vous trouverez plus d'informations à ce propos dans toute agence BNP Paribas Fortis.

FRAIS **Frais d'entrée:** 2,50%.
Frais de sortie: néant.
Frais courants (estimation du maximum de frais perçus chaque année)

Compartiment	Frais courants
Global Conservative	1,14%
Global Defensive	1,74%
Global Neutral	1,80%
Global Dynamic	1,85%
Global Aggressive	1,90%

Les frais courants sont prélevés chaque année sur la valeur du compartiment et peuvent varier d'une année à l'autre. Plus d'infos sur les frais et les commissions dans la section "Frais et commissions" du fonds dans le Prospectus de la sicav.

Autres frais: pour une information détaillée sur les frais relatifs aux services fournis par BNP Paribas Fortis à ses clients (notamment les frais d'arbitrage et de conversion, les droits de garde, etc.), veuillez consulter la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/tarifs > Frais et taxes.

FISCALITÉ **Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique**
 Selon la législation actuellement en vigueur,

- les dividendes des actions de distribution sont soumis au précompte mobilier (PM) de 30%;
- ces compartiments étant susceptibles d'être investis à plus de 10% en créances, l'ensemble du rendement des actifs investis en créances est soumis au PM de 30%, lors d'un rachat (ou en cas de liquidation).

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB à l'entrée.
- TOB de 1,32% à la sortie pour les actions de capitalisation uniquement (max. 4.000 EUR par opération).

Si vous souhaitez de plus amples informations à propos des compartiments BNP PARIBAS B STRATEGY Global et de leur stratégie d'investissement, nos collaborateurs se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions. Ils examineront volontiers avec vous quel compartiment pourrait correspondre à votre profil et, le cas échéant, comment l'intégrer au mieux dans votre portefeuille de placements.

Pour en savoir plus ou pour souscrire

 **PAR TÉLÉPHONE**
auprès de Easy Banking Centre au n° 02 433 41 31

 **SUR LE WEB**
via Easy Banking Web

 **DANS TOUTE AGENCE**
BNP PARIBAS FORTIS

Ce document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Il s'agit d'une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements, ni une recommandation d'investissement, ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.